



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Lurisy
13288 Marseille cedex 9
T 04 91 82 83 10
F 04 91 82 83 11
www.esadmm.fr

Conseil d'Administration

Séance du 12 DECEMBRE 2014

INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS ET LANCLEMENT D'UNE PROCEDURE POUR LA LOCATION LONGUE DUREE DES VEHICULES

INFORMATION n°06_CA_14_12_12_INFO_MARCHES

L'an deux mille quatorze, le 12 décembre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, sur convocation de Madame la Présidente en date du 1^{er} décembre 2014.

VU

- les statuts de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée,
- la délibération 09/12/11_4 du 9 décembre 2011,
- la délibération 10/07/12_09 du 10 juillet 2012,
- la délibération 03_02_05/04/13 du 5 avril 2013 ;

La Présidente,

EXPOSE

Conformément aux dispositions des statuts de l'École et des délibérations susvisées, il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration la liste de marchés conclus depuis sa dernière séance, à savoir :

1. Etude structurelle de sol de la mezzanine : Marché 2014/3 conclu avec l'entreprise AXIOLIS ;
2. Travaux de réalisation d'une plateforme numérique :
Marché 2014/4 - Electricité - conclu avec l'entreprise SNEF ;
Marché 2014/5 - peintures - conclu avec l'entreprise Noël SERIES ;

Marché 2014/6 - chauffage, rafraîchissement, ventilation, plomberie - conclu avec l'entreprise ODYSEE ;

Marché 2014/7 - appareils élévateurs - conclu avec l'entreprise AMS ;

Marché 2014/8 - revêtements de sol - conclu avec l'entreprise RER ;

Marché 2014/9 - cloisons-faux plafonds - conclu avec l'entreprise RER.

3. Fourniture de titres restaurant : Marché 2014/10 conclu avec l'entreprise EDENRED ;

4. Réalisation de diagnostic amiante et/ou plomb avant travaux : Marché 2014/11 conclu avec l'entreprise BUREAU VERITAS ;

5. Gardiennage de l'ESADMM : Convention n°2014/8 conclue avec l'UGAP ;

6. Etude structurelle de sol de l'atelier terre - céramique : Marché 2014/9 conclu avec l'entreprise AXIOLIS.

Par ailleurs, le marché de location longue durée de véhicules, notifié le 31 juillet 2012, vient à échéance le 30 juillet 2015. Dans le cadre de son renouvellement, l'ESADMM sollicite l'autorisation du Conseil d'Administration pour conclure un marché pluriannuel (3 à 4 ans).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la conclusion d'un contrat pluriannuel de location de véhicules.

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	18
Nombre de suffrage exprimés	16
Votes pour	16
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Marseille, le 12 décembre 2014.

La Présidente
Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Transmise au représentant de l'Etat le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document discusses the challenges and limitations of data collection and analysis. It identifies common pitfalls and provides strategies to overcome them, such as using multiple sources and cross-verifying information.

4. The fourth part of the document provides a detailed overview of the data analysis process. It covers the steps from data collection to interpretation and the use of statistical tools to draw meaningful conclusions.

5. The fifth part of the document discusses the importance of data security and privacy. It outlines best practices for protecting sensitive information and ensuring compliance with relevant regulations.

6. The sixth part of the document provides a summary of the key findings and conclusions. It emphasizes the need for ongoing monitoring and evaluation to ensure the effectiveness of the data collection and analysis process.